

Dimensions Sociales et Niveaux de Pauvreté en Milieu Rural au Togo : Cas des Villages des Préfectures de Tchaoudjo et de Tchamba

[Social Dimensions and Poverty Levels in Rural Areas in Togo: Case of The Villages of the Prefectures of Tchaoudjo and Tchamba]

Abasse TCHAGBELE and Lardja KANATI

BP 43, Université de Kara



Résumé – Le phénomène de pauvreté est un problème récurrent qui frappe de plein fouet les populations surtout rurales du Togo. La présente étude qui vise à analyser les dimensions sociales et les niveaux de pauvreté des ménages de seize villages des préfectures de Tchaoudjo et de Tchamba, a été conduite suivant une démarche participative en s'appuyant sur une adaptation de l'approche Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP).

Cette démarche a permis de ressortir des thèmes et critères clés permettant de caractériser la pauvreté ou la richesse dans les 16 villages de l'étude. Cinq thèmes principaux se sont dégagés dont le plus important est l'alimentation. La santé, l'habitat, l'éducation et l'habillement viennent respectivement en deuxième, troisième, quatrième et cinquième position dans la "priorisation" des critères de pauvreté.

Pour l'ensemble des 16 villages de l'étude, nous avons obtenu la répartition hypothétique suivante : 14% des ménages sont considérés comme très pauvres par leurs pairs, contre 47% classés dans la catégorie « pauvre », 33% dans la catégorie « moyen » et enfin 6% dans la catégorie « riche ». Il est aussi important de noter que la catégorie "riche" est celle des ménages des villages qui vivent dans une meilleure situation que les membres des groupes de travail. A ce titre, ils sont moins vulnérables et sont capables de faire face aux besoins essentiels. Ils sont aussi en mesure d'apporter leur assistance aux autres ménages du village.

Mots clés – Dimensions sociales, niveaux de pauvreté, pauvreté non monétaire, ménage, communautés rurales de Tchaoudjo et Tchamba

Abstract – The phenomenon of poverty is a recurring problem that hits hard mainly rural populations of Togo. This study, which aims to analyze the vulnerability factors and the poverty levels of households in sixteen villages in the prefectures of Tchaoudjo and Tchamba, was carried out following a participatory approach, based on an adaptation of the Accelerated Method approach from Participatory Research (MARP).

This approach made it possible to identify key themes and criteria for characterizing poverty or wealth in the 16 villages in the study. Five main themes emerged, the most important of which was food. Health, housing, education and clothing are respectively second, third, fourth and fifth in the "prioritization" of poverty criteria.

For all 16 villages in the study, we obtained the following hypothetical distribution: 14% of households are considered very poor by their peers, against 47% classified in the "poor" category, 33% in the "category medium" and finally 6% in the "rich" category. It is also important to note that the "wealthy" category is that of village households who live in a better situation than members of the working groups. As such, they are less vulnerable and are able to meet basic needs. They are also able to provide assistance to other households in the village.

Keywords – Social dimensions, poverty levels, non-monetary poverty, household, rural communities of Tchaoudjo and Tchamba.

I. INTRODUCTION

La pauvreté est l'un des grands thèmes aujourd'hui débattus dans des conférences et colloques de haut niveau. Ce concept fait l'objet de plusieurs politiques de développement, notamment les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) élaborés et mis en œuvre dans des pays africains il y a une dizaine d'années. Malgré un changement de cap, les priorités restent les mêmes, la lutte contre la pauvreté aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Longtemps considérée comme un phénomène monétaire dont les stratégies de lutte étaient orientées vers l'accroissement des revenus, tout le monde ou presque est aujourd'hui convaincu qu'il faille intégrer d'autres variables importantes, notamment l'éducation, la santé, l'habitat, l'alimentation. Ce faisant, la pauvreté est désormais reconnue comme « un phénomène social dont la manifestation la plus générale est le dénuement profond associé à un état de manque et de privation, relatif à un ensemble de besoins fondamentaux : revenus, nutrition, alimentation, accès aux bénéfices des services sociaux de base, possession d'actifs, etc. (B. K. LAWSON-BODY, A. E. AGBODJI et E. HOMEVOH, 2005).

La pauvreté devient dès lors multidimensionnelle, nécessite des solutions multisectorielles intégrées (PNUD, 2000 cité par Emmanuelle Benicourt, 2001, p.2), couvre de nombreuses facettes et est la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux (BM, 2000 cité par Emmanuelle Benicourt, 2001, p.2).

Comme partout ailleurs, ce phénomène est plus durement vécu en milieu rural qu'en milieu urbain. Puisque d'après M. HASAN KHAN, (2001, p.2), « dans presque tous les pays, les conditions de vie — définies par la consommation des ménages et l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable et à l'hygiène, au logement, aux transports et aux communications — sont bien pires pour les pauvres des zones rurales que pour ceux des zones urbaines ».

Les projets de lutte contre ce phénomène ont tendance à apporter les mêmes appuis aux populations sans aucune considération des niveaux de pauvreté et des priorités qui se dégagent suivant les dimensions qui caractérisent ce problème.

C'est le cas des communautés rurales des préfectures de Tchaoudjo et de Tchamba dont les populations sont frappées de pauvreté et exposées à toute sorte de risques, notamment

alimentaires, sanitaires, sécuritaires et ce malgré de multiples actions de développement réalisées dans ces localités. D'une communauté à l'autre, il est souvent difficile d'observer des différences d'approches et de pratiques dans la lutte contre la pauvreté en raison de l'absence d'un travail préalable d'évaluation du phénomène permettant de définir les priorités et d'orienter les actions.

Voilà qui justifie la présente recherche dont l'objectif est d'analyser les dimensions sociales et les niveaux de pauvreté des ménages ruraux, dont nous espérons qu'ils seront pris en compte dans les futurs projets de lutte contre ce phénomène.

La recherche, pour ce faire, comporte dans un premier temps une méthodologie, repose ensuite sur les résultats et enfin sur la discussion.

II. MATÉRIELS ET MÉTHODES

La démarche méthodologique utilisée au cours de la recherche, est celle participative en ce sens que les critères de pauvreté et de vulnérabilité ont été définis par les communautés elles-mêmes en fonction de leurs vécus et réalités. Cette démarche s'inspire par conséquent de l'approche Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARPA) de MicroSave¹.

Cette analyse consiste donc à ce que les participants aux entretiens organisés dans le cadre de cette recherche, s'expriment sur la situation de pauvreté et/ou de richesse des autres ménages qui ne sont pas les leurs et à les classer dans l'une des 4 catégories retenues au préalable.

2.1. Les groupes de travail dans les quartiers.

La question traitée ici est celle de la composition des groupes de travail, c'est-à-dire celle des groupes de résidents qui évaluent et classent les ménages. Ces groupes sont socialement homogènes ; ce qui a permis à chacun de ses membres de participer à l'exercice sans trop de difficultés. Il s'agit :

- de groupes d'adultes femmes,
- de groupes d'adultes hommes
- et de groupes d'enfants et de jeunes (filles et garçons célibataires de 13 à 20 ans).

2.2. La définition des critères et le classement des ménages.

Il s'agit dans un premier temps de lancer la discussion avec le groupe de résidents de la communauté sur ce que représente pour eux un « pauvre » et un « riche » afin d'arriver

¹ *MicroSave* est un projet qui promeut le développement d'une approche orientée marché et plus réactive aux besoins du client

pour livrer des services financiers chez les institutions de microfinance

à identifier des critères de classement par catégorie de richesse pour cette entité.

Une technique de notation a été retenue pour faciliter la notation aux membres du groupe de travail. Elle a consisté d'abord à donner une note comprise entre 1 et 5 à un ménage par rapport à chaque critère identifié et validé par le groupe de travail. Ensuite le ménage a reçu une note comprise entre 1 et 4 correspondant aux catégories allant de « très pauvre » à « riche ». La notation est matérialisée par l'attribution d'un nombre de cailloux équivalant aux ménages, ce qui a été plus facile pour certains membres des groupes de travail.

2.3. L'échantillonnage.

2.3.1. Les procédures de choix des villages de l'étude

Sur la base des résultats des études déjà réalisées dans la zone de la recherche, une liste de seize communautés jugées les plus pauvres, a été établie en collaboration avec les ONG intervenant dans la zone. Pour notre étude, nous avons considéré ces villages en tirant un échantillon représentatif de ménages de chacun d'eux.

En effet, nous avons utilisé un échantillonnage empirique stratifié à deux degrés, pour essayer d'atteindre le critère de représentativité. Ce qui nous a permis de généraliser les résultats au niveau de chaque village et à l'ensemble de la zone d'étude.

Au premier degré, 2 à 4 quartiers ont été tirés de façon raisonnée. En principe, le nombre de quartiers à tirer par village dépend de la taille exprimée en nombre de ménages de chaque village. Les quartiers d'un même village sont supposés assez homogènes sur le plan socio-économique, si bien que peu de quartiers peuvent suffire à représenter l'ensemble du village. Des indications ont été données aux enquêteurs pour comprendre sur quelles bases les quartiers seront sélectionnés.

Au deuxième degré, sont tirés de façon aléatoire trente ménages dans chaque quartier. Nous nous sommes donné avant tout une idée approximative de la taille moyenne des quartiers en connaissant la taille du village et du nombre de quartiers. C'est d'ailleurs cette taille moyenne des quartiers qui nous a guidés à considérer la taille de l'échantillon par quartier.

Un tirage sans remise des ménages à partir de la liste de ménages constituée a été fait séance tenante par les membres de groupes de travail en mettant de côté leurs propres ménages. Pour éviter un biais d'échantillonnage, un des cinq ménages du groupe de travail est ensuite tiré.

2.3.2. Les grappes sélectionnées

Dans chaque village ayant un échantillon de deux grappes, un groupe de femmes et un groupe d'hommes ont été systématiquement consultés. En plus dans l'une des deux grappes du village, un groupe d'enfants/jeunes a été consulté.

Dans les villages ayant un échantillon de trois grappes, trois consultations sont faites systématiquement ; une avec un groupe d'enfants/jeunes, une autre avec un groupe de femmes et une autre encore avec un groupe d'hommes.

Dans les villages ayant un échantillon de quatre grappes, quatre consultations ont été faites systématiquement ; à raison d'une consultation avec un groupe d'enfants/jeunes, un groupe de femmes, un groupe d'hommes et un groupe mixte d'adultes.

Au total, 58 grappes ont été échantillonnées, 62 focus groups organisés dont 13 focus groups enfants, 16 de femmes, 15 d'hommes et 18 mixtes adultes.

2.4. Traitement et analyse des données.

Les données collectées sont d'abord d'ordre qualitatif dont le traitement a été effectué grâce à l'analyse de contenu.

Les données quantitatives concernent la notation des ménages au niveau de chacun des critères retenus et la catégorie dans laquelle ces ménages sont ensuite classés. Les 4 catégories sont ordonnées de très pauvre à "riche" et correspondent à des notations ordinales de 1, 2, 3 et 4. Les fiches de notation et de classement de chacune des cibles des dix-sept villages de l'étude ont été saisies sous Excel. Le fichier de données a été contrôlé et apuré dans la mesure où il y avait quelques erreurs dans la saisie des documents. L'apurement était rendu nécessaire par le fait que quelques erreurs s'étaient glissées dans la saisie.

Les données quantitatives ont permis de faire une analyse de cohérence entre les notes obtenues par les ménages et la catégorie dans laquelle ces ménages ont été classés. C'est en même temps une analyse partielle de la consistance de l'approche de l'étude qui a ainsi été faite. L'analyse des données quantitatives a également consisté à calculer.

III. RÉSULTATS ET ANALYSE

3.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Les catégories socio-démographiques sont composées de femmes, hommes, jeunes et groupes mixtes d'hommes et de femmes.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par groupes (sexe et âge)

Groupes	Nombre	%
Femmes	15	23,08
Hommes	17	26,15
Jeunes (filles et garçons) de 13 à 20 ans	16	24,62
Mixte (hommes + femmes)	17	26,15
Total	65	100

Source : Enquête de terrain, septembre 2020

Ce tableau indique une proportion égale d'hommes et de groupes mixtes, 26,15% chacun et supérieure à celle des jeunes (filles et garçons) âgés de 13 à 20 ans, 24,62% et celle des femmes, 23,08%. L'effort visant à assurer la parité suivant le sexe et l'âge a été fait afin d'éviter le déséquilibre et de garantir l'homogénéité au sein des groupes de travail.

3.2. Présentation du phénomène de pauvreté suivant ses différentes dimensions identifiées

Cette partie concerne les domaines sur la base desquels les enquêtés ont évalué la pauvreté telle que les vivent les ménages échantillonnés au cours de l'enquête. Il s'agit essentiellement de l'alimentation, l'éducation, l'habillement, l'habitat et la santé.

Appelés à s'exprimer sur la caractéristique de la pauvreté la plus durement vécue dans les ménages, les enquêtés ont fait leur appréciation de la situation suivant un certain nombre d'indicateurs qu'ils ont eux-mêmes définis.

Tableau 2 : Classement des dimensions de la pauvreté par ordre de priorité selon les groupes de travail

Préfecture	Village	Alimentation		Education		Habillement		Habitat		Santé		Total
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Tchaoudjo	Aguidagbadè	50	29	28	16	19	11	32	18	45	26	174
	Kadambara	32	24	20	15	18	14	25	19	37	28	132
	Kparatao	27	30	15	17	13	14	15	17	20	22	90
	Lama Tessi	30	27	19	17	17	15	22	20	26	24	110
	Nada	14	23	8	13	10	17	12	20	16	27	60
	Sagbadai	27	28	17	17	11	11	20	20	23	23	98
	Solao	15	35	6	14	4	9	7	16	11	26	43
	Tchalo	28	24	19	16	13	11	27	23	32	27	119
	Total	223	27	132	16	86	10	160	19	210	25	826
Tchamba	Kpatakpani	23	32	10	14	9	13	12	17	18	25	72
	Koussountou	36	28	20	16	15	12	26	20	30	24	127
	Tchèkèlè	24	24	17	17	10	10	19	19	29	29	99
	Yéliwa	33	29	22	19	15	13	20	18	23	20	113
	Alibi1	27	23	18	15	16	13	25	21	33	28	119
	Alibi2	22	25	15	17	8	9	17	19	27	30	89
	Balanka	40	26	30	19	20	13	28	18	36	23	154
	Dagma	23	29	10	13	9	12	12	15	24	31	78
	Total	228	27	142	17	102	12	159	17	220	26	851
	Grand total	451	27	274	16	188	11	319	19	430	26	1677

Source : Enquête de terrain, septembre 2020

D'après les classements, sur l'ensemble des villages, c'est l'alimentation qui paraît la catégorie la plus importante comme caractéristique de la pauvreté, avec 27% dans chaque préfecture et sur l'ensemble des deux préfectures. Il s'en suit la santé (25% dans Tchaoudjo et 26% dans Tchamba et sur l'ensemble des deux préfectures) dont les groupes de travail disent qu'elle est en partie due à la sous-alimentation. Viennent aussi l'habitat (17% dans Tchamba et 19% dans Tchaoudjo et sur l'ensemble des deux préfectures), l'éducation (17% dans Tchamba et 16% dans Tchaoudjo et sur l'ensemble des deux préfectures) et l'habillement (10% dans Tchaoudjo, 12% dans Tchamba et 11% sur l'ensemble des deux préfectures). Ces quatre critères relèvent d'une cible à l'autre et d'une communauté à l'autre lorsqu'il est question de dire ce qui selon eux caractérise un pauvre. Cette récurrence témoigne d'une certaine unanimité dans l'importance accordée à chacun des caractères et donc de la manière dont les populations des communautés cibles perçoivent la pauvreté.

L'alimentation se révèle ainsi être un domaine prioritaire pour de nombreux ménages en ce sens que comme le déclare un membre d'équipe de travail, « nous ne pouvons pas vivre, si nous ne mangeons pas et nous ne pouvons pas non plus avoir la santé si nous ne mangeons pas ». Voilà pourquoi les populations des localités visitées, pour la plupart des agriculteurs, se disent préoccupées par le faible rendement qui caractérise ce secteur dont dépendent pratiquement tous leurs besoins. La santé vient juste après l'alimentation car d'après une femme, membre d'équipe, « l'alimentation est le seul domaine le plus important que la santé puisqu'elle donne la santé et sans la santé rien n'est possible ». L'habitat est plus important que l'éducation ; c'est ce qu'il faut retenir des statistiques qui s'en sont dégagées et de la déclaration suivante d'un membre d'équipe qui dit « vous pouvez envoyer vos enfants à l'école, mais il faut qu'ils dorment bien pour bien apprendre leurs leçons ». Enfin, il y a l'habillement dont les groupes de travail pensent que c'est un domaine important, mais il n'est pas aussi vital que les autres domaines ou comme le reconnaît un membre d'équipe, « c'est la vie qui est engagée au niveau alimentaire, sanitaire et de logement par exemple ».

Si ces thèmes semblent cristalliser les manifestations et les caractéristiques de la pauvreté dans les communautés, il importe de décliner le contenu de ces thèmes.

3.3. Description et analyse des dimensions et des caractéristiques des ménages suivant leurs niveaux de pauvreté

3.3.1. L'alimentation et les caractéristiques de la pauvreté y relatives

L'alimentation est un domaine important dans la vie des ménages. Les populations des localités visitées, tout comme un peu partout au Togo, sont plus préoccupées chaque jour qui passe et se battent à longueur de journée pour trouver de quoi se nourrir. Sachant généralement que les milieux ruraux du Togo sont essentiellement agricoles, l'enquête s'était intéressée à recenser les productions les plus importantes dans la zone d'étude. Et sans surprise, les produits dominants recensés sont le maïs, le mil, le manioc, l'igname, le sorgho, le haricot et l'arachide. Ce sont des vivriers destinés pour la plupart à la consommation de ménage. Certaines familles qui disposent de plus de terres cultivables et par conséquent de plus de champs agricoles, sont les plus habilitées à vendre leurs produits au marché afin de pouvoir répondre à d'autres besoins.

La pâte du maïs est l'aliment de base pour de nombreux ménages, car « ici ce sont les familles riches qui mangent du riz, pour le reste c'est souvent lors des fêtes », se plaint un enquêté. C'est le plat de tous les ménages, qu'ils soient riches ou pauvres, on va dire. Mais il y a également du fofou (pâte d'igname) qui est plutôt un aliment saisonnier, et très primé dans la zone au point où un enquêté visiblement amoureux de cet aliment, déclare, « le fofou du champ n'a pas d'égal ».

Les moyens de stockage sont en majorité les greniers « *Kpéou* » ou « *Katchaala* » en Tem, la langue la plus parlée dans la zone. Lorsque les greniers se vident avant les prochaines récoltes, la situation devient intenable pour de nombreux ménages vivant durement la période de soudure. Cette période représente chez les paysans, un moment de tous les dangers car comme l'affirme un enquêté, « c'est une période où nous vidons tous nos stocks et il nous faut de l'argent pour acheter de la nourriture qui de surcroît devient plus chère ». Cette situation contraint certains chefs de famille à la migration saisonnière en attendant la nouvelle saison agricole.

Les ustensiles de cuisine sont composées d'assiettes telles qu'on les connaît, mais également de celles faites à base d'argile. Dans la plupart des ménages, les fourneaux sont également fabriqués à base d'argile avec le bois comme principal combustible. Il y a également des mortiers fabriqués à base du bois dont nous avons reçu une confidence, celle selon laquelle « il est plus sécurisant pour un client, à l'achat

d'un mortier, d'y jeter une pièce d'argent ». D'autres explications n'ont pu être fournies sur ce mythe auquel croient sans en comprendre le sens, de nombreux ménages.

Pour ce qui est, à présent, des caractéristiques de la pauvreté dans ce domaine, l'on retient des discussions avec les différents groupes de travail, qu'un ménage très pauvre, se caractérise par l'absence totale ou partielle de nourriture. Ce type de ménage n'a pas les moyens de varier son alimentation, n'arrive pas à manger des aliments dits complets, comportant des éléments nutritifs nécessaires à la santé.

L'alimentation des ménages pauvres est insuffisante en quantité en qualité. Ils ont des difficultés pendant la période de soudure qui se caractérise souvent par la pénurie alimentaire avant les nouvelles récoltes. Les membres de ces ménages « ne dorment pas affamés comme les très pauvres, mais ils mangent en quantité insuffisante ». Ils ont la pâte de manioc comme nourriture principale accompagnée de la sauce gluante et moins chère et de petits poissons tout le temps.

Les ménages moyens sont ceux-là qui ont de la nourriture toute l'année, mangent bien en quantité et en qualité, varient leurs trois repas journaliers. Ces ménages sont auto suffisante en matière d'alimentation. D'après un enquête, « les membres de ces ménages mangent à leur faim et consomment la pâte de manioc mélangée avec un peu de farine de maïs, fait un peu de variation dans leur alimentation et peuvent faire la sauce des fois avec la viande ».

Enfin, les ménages riches disposent de la nourriture en quantité et en qualité toute l'année. Ils varient les repas et portent parfois assistance aux autres ménages en difficulté. Les membres de ces ménages sont des éleveurs de bétail et de volailles. Pour un enquête, « ce sont des ménages qui consomment la pâte de maïs avec un peu de farine de manioc, la sauce bien faite avec souvent de la viande ».

3.3.2. La santé

La santé est l'un des thèmes majeurs qui permet de décrire la situation de pauvreté des ménages. Les capacités qu'un ménage a à prendre en charge sa santé déterminent son statut.

C'est une dimension que nul ne saurait négliger d'autant plus qu'elle reste la principale condition de vie déterminée par d'autres telles que l'alimentation, l'eau, l'hygiène, l'assainissement. Les populations vivent une dualité sanitaire depuis des décennies avec d'un côté la santé conventionnelle et de l'autre la phytothérapie qui est un legs ancestral auquel s'accrochent pratiquement toutes familles dans certaines circonstances particulières où la médecine conventionnelle

est jugée inadaptée. Donc, malgré l'existence des centres de santé et tout le système qui les accompagne, nombreuses sont les populations, dans la zone, qui fréquentent les phytothérapeutes, les charlatans, les voyants, pour le traitement de certaines maladies dont on pense qu'elles relèvent parfois du mystère.

S'agissant des caractéristiques de la pauvreté qui s'observent dans ce domaine, il faut noter que les ménages dits très pauvres sont ceux qui ne se soignent qu'à base de plantes et de racines d'arbres. Ils n'ont pas les moyens pour aller au dispensaire. Du coup, d'après un enquête, « la probabilité de perdre une personne malade dans un ménage très pauvre est élevée ».

Quant aux ménages pauvres, ils sont ceux qui, certes, se soignent également à base de plantes, mais ils essaient difficilement de s'offrir des produits pharmaceutiques et mêmes des génériques vendus par des femmes ambulantes.

Les ménages moyens, en ce qui les concerne, sont ceux qui ont accès aux soins de santé en achetant des produits sur la base des ordonnances médicales à eux prescrites par le personnel soignant.

Enfin, les ménages dits riches fréquentent généralement les centres de santé et ont accès aux soins de qualité.

3.3.3. L'habitat

Les habitations sont généralement regroupées dans la zone d'étude et traduisent la solidarité qui règne au sein des communautés. L'architecture de ces est révélatrice des types de pratiques culturelles en vigueur dans ces localités. Des maisons sont construites en dur, d'autres en banco couvertes de tôle ou de paille, qui attirent certaines la chaleur et d'autres plus de fraîcheur. Généralement, les pères de famille disposent de leurs propres chambres, les mères en ont les leurs et les partagent plus souvent avec leurs enfants. Ceux-ci retrouvent leurs propres chambres à l'âge adolescent où, affirme un enquête, « les enfants doivent se séparer de leurs mamans pour vivre seuls dans leurs propres chambres ». Dans certaines habitations, on retrouve encore des lits construits en terre battue qui rappellent bien de souvenirs comme se remémore un enquête, « nos parents étaient de grands architectes ; ils avaient construit ce genre de lits pour qu'ils ne se gâtent jamais ».

Pour ce qui est des caractéristiques de la pauvreté dans ce domaine, notons d'abord que les ménages très pauvres sont reconnus à travers leurs habitations très pauvres et délabrées, non clôturées, sans porte ni fenêtre, avec les murs lézardés ou tombant, les toits couverts de paille de surcroît très usée et parfois de chiendents. Les enfants et leurs parents partagent

les mêmes chambres et sont contraints à se tenir debout dans un coin de chambre pendant les saisons de pluies.

La pauvreté des ménages réside dans le fait que les membres disposent des habitations couvertes de paille avec du sol damé, des murs un peu plus solides que les très pauvres. Parfois, les parents vivent dans des chambres séparées de celles de leurs enfants.

Quant aux ménages dits moyens, ils disposent de maisons, construites en briques de terre battue (banco), cimentées, avec portes et fenêtres et dorment sous des toits en tôle avec les murs bien solides et sans fissures.

Enfin, les ménages riches vivent dans des bâtiments en dur, bien tîlés, crépis et peints. Leurs maisons sont équipées de postes téléviseurs, de postes radios, de lits et de fauteuils de qualité. Ils disposent également des toilettes, pour les parents et pour les enfants.

3.3.4. L'éducation

L'éducation est un facteur de développement dont l'influence n'est plus à démontrer. Le contexte actuel de la mondialisation impose que toutes les sociétés au monde acquièrent du savoir, du savoir-faire et de savoir-être pour être en phase avec la modernité.

Les localités visitées ne dérogent pas à la règle d'autant plus de nombreux ménages, pour ne pas dire tous les ménages, envoient leurs enfants à l'école, même si ceux-ci connaissent des fortunes différentes. Mais en raison des difficultés d'insertion professionnelle qu'éprouvent certains de leurs fils et filles nantis de diplômes de toute sorte, certains ménages continuent de penser que l'éducation dans leurs milieux, n'est pas prioritaire. La preuve en est que, d'après un enquêté, « nous sommes ceux qui nourrissent nos enfants, c'est nous qui leur donnons de l'argent, c'est toujours nous qui achetons leurs fournitures quand bien même on n'est pas tous allés à l'école ». Les parents se plaignent des écarts de conduite de leurs enfants dus « à l'incohérence qui existe entre ce que nous leur enseignons à la maison et ce qu'ils reçoivent à l'école », regrette une enquêtée.

Du point de vue des caractéristiques de la pauvreté dans ce domaine, il faut dire que les ménages très pauvres sont ceux qui éprouvent plus de difficultés à scolariser leurs enfants, à leur payer les fournitures scolaires, à suivre leur évolution scolaire ou à défaut, inscrire leurs enfants dans des structures d'apprentissage de métiers. Les quelques enfants qui fréquentent, pour la plupart, ne terminent pas leur cycle primaire; ils abandonnent pour « aider leurs parents dans les activités ménagères et champêtres ».

Pour ce qui est des ménages pauvres, ils éprouvent des difficultés à répondre aux besoins scolaires de leurs enfants, ceux-ci portent les mêmes tenues kaki chaque année, ont les fournitures incomplètes et les frais scolaires versés par tranche ».

S'agissant des ménages dits moyens, leurs enfants fréquentent bien, leurs frais scolaires sont payés sans problème. Ils disposent également de fournitures scolaires nécessaires à une bonne éducation de leurs enfants. Leurs tenues scolaires sont renouvelées chaque année. Le seul bémol pour ces ménages, c'est qu'ils n'arrivent pas à acheter le matériel didactique composé de livres, des ensembles géométriques à leurs enfants.

Enfin, tous les enfants des ménages riches sont scolarisés et réussissent la plupart du temps. Ils ont les fournitures nécessaires avec du matériel didactique, ils ont également des moyens de déplacement tels que les vélos ou encore les motos. Ils fréquentent en général les écoles privées.

3.3.5. L'habillement

Le mode d'habillement traduit généralement une appartenance culturelle dans le milieu d'étude, mais il détermine également, à certains égards, la situation sociale et économique d'un ménage. L'élégance se manifeste aussi dans l'habillement avec plusieurs types d'habits dits traditionnels qui disparaissent à mesure que les jeunes ruraux sont en contact avec les centres urbains où il est plus facile de trouver des habits « simples à porter et moins chers » comme nous confie un jeune qui regrette, certes, qu'on ne fasse pas la promotion des habits traditionnels, mais poursuit-il, « choisir entre un habit de chez soi qui n'est plus adapté et de surcroît cher et celui venu d'ailleurs qui coûte moins cher, le choix est clair ».

En termes de caractéristiques de la pauvreté dans ce domaine, les ménages pauvres se distinguent par le manque de vêtements de qualité pour les parents et les enfants. Ceux qui existent sont souvent déchirés et sales. Les enfants desdits ménages n'ont pas de sandalettes mêmes les moins possibles et marchent la plupart du temps pieds nus en s'exposant à des épines ou même à certains reptiles très dangereux.

Quant aux ménages pauvres, leurs vêtements sont de qualité inférieure, en quantité insuffisante et varient rarement.

Les moyens s'illustrent par un habillement décent et changeant suivant les circonstances.

Enfin, l'habillement des ménages riches est composé de « pagnes Hitarget, Wax Holland, GTP etc. « Il est propre, s'habille bien, il a beaucoup d'habits ».

3.4. Classement des ménages par niveau de pauvreté

Le classement des ménages des seize villages étudiés va de « très pauvres », « pauvres », « moyens » à « riches ». Le

tableau ci-dessous indique ainsi le classement consolidé des différents groupes rencontrés au cours de l'enquête réalisée dans le cadre de cette recherche.

Tableau 3 : Nombre de ménages par niveau de pauvreté

Préfecture	Village	Très Pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Grand Total
Tchaoudjo	Aguidagbadè	7	79	81	7	174
	Kadambara	25	86	17	4	132
	Kparatao	21	26	36	7	90
	Lama Tessi	8	23	61	18	110
	Nada	0	13	39	8	60
	Sagbadai	11	41	34	12	98
	Solao	5	26	8	4	43
	Tchalo	22	93	4	0	119
	Total	99	387	280	60	826
Tchamba	Kpatakpani	2	64	6	0	72
	Koussountou	47	56	22	2	127
	Tchèkèlè	19	55	20	5	99
	Yéliwa	7	28	54	24	113
	Alibil	21	27	67	4	119
	Alibi2	6	55	28	0	89
	Balanka	35	79	33	7	154
	Dagma	2	31	41	4	78
	Total	139	395	271	46	851
	Grand total	238	782	551	106	1677

Source : Enquête de terrain, septembre 2020

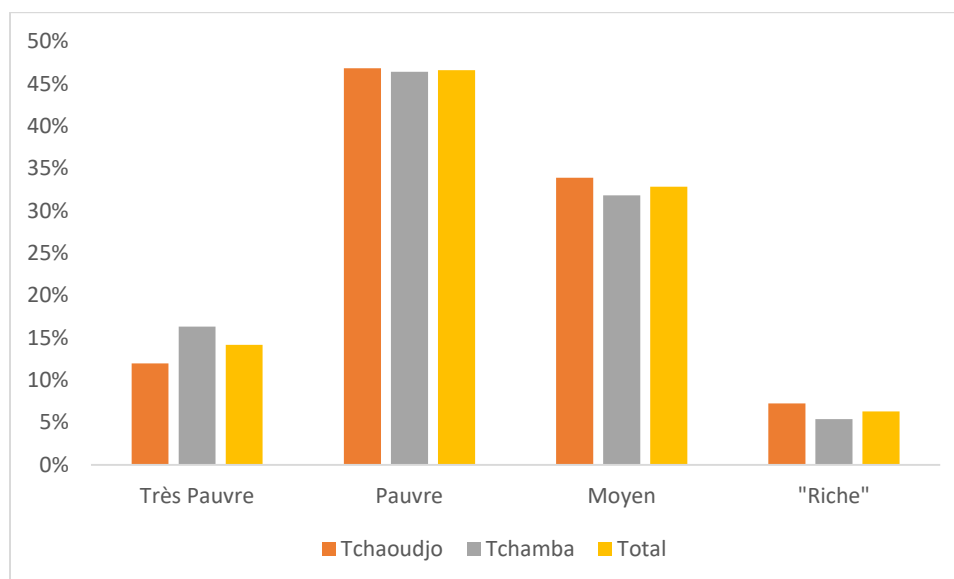
Ce tableau montre que ce sont les ménages pauvres qui battent le record, notamment 782, contre 551 ménages moyens, 238 très pauvres et sur 106 riches.

L'on observe à travers ces statistiques que qu'on dise, les ménages très pauvres ne sont pas les plus nombreux comme on pourrait l'imaginer. Mais, une chose est claire, c'est qu'au total 1020 sur 1677 ménages au total, sont au moins pauvres. Ce qui reste préoccupant.

Les tendances se dégagent de façon illustrative dans le graphique ci-dessous.

Le graphique reprend les données du tableau et présente les tendances en termes de pourcentages qui permettent de mieux observer la situation. Ainsi, près de la moitié des ménages visités, soit 47% d'entre eux, sont pauvres, contre 33% de ménages moyens, 14% de ménages très pauvres et 6,32% de ménages riches, selon le classement effectué par les groupes de travail. Il est aussi important de noter que la catégorie "riche" est celle des ménages des villages qui vivent dans une meilleure situation que leurs pairs. A ce titre, ils sont moins vulnérables et sont capables de faire face aux besoins essentiels. Ils sont aussi en mesure d'apporter leur assistance aux autres ménages du village.

Graphique 1 : Proportion des ménages par niveau de pauvreté



Source : Enquête de terrain, septembre 2020

Ces statistiques sont le récapitulatif des scores obtenus au niveau de chaque domaine présenté plus haut et présenté de façon cumulée pour enfin permettre de classer les ménages par niveau de pauvreté.

Ces résultats restent hypothétiques pour une raison essentielle : le contenu de chaque catégorie de ménage peut varier d'un village à l'autre. Ainsi, une personne de la catégorie très pauvre peut être classée dans la catégorie inférieure ou supérieure dans un autre village.

3.5. Analyse de la cohérence entre les notes obtenues au niveau des critères et le classement dans les catégories

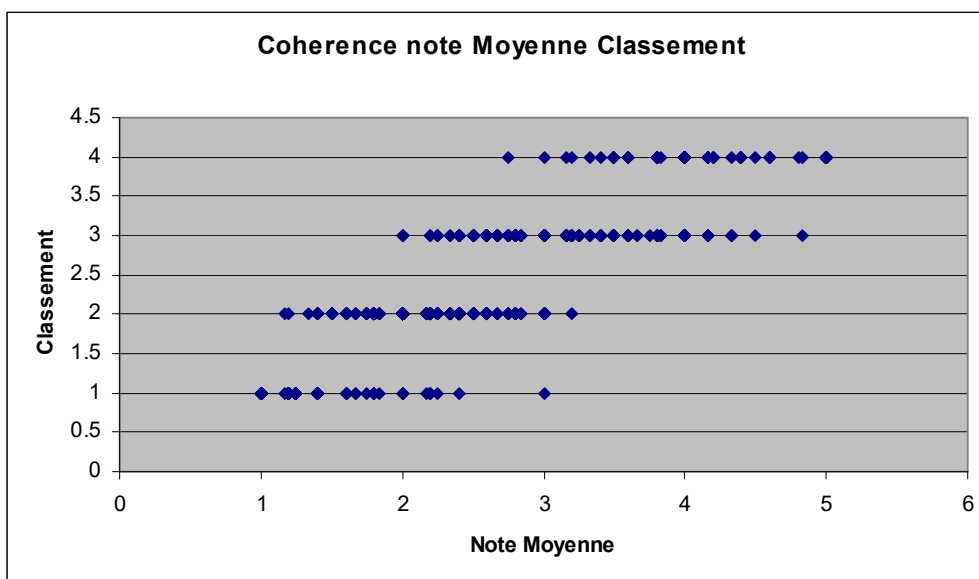
Cette section nous permet de faire une analyse de cohérence entre la catégorie dans laquelle les ménages sont classés et les notes qu'ils ont obtenues.

Le graphique ci-dessous nous permet d'analyser la cohérence entre les notes attribuées aux ménages et la catégorie dans laquelle ces ménages ont été classés.

L'axe des abscisses représente la note moyenne obtenue par les ménages. Cette note moyenne varie entre 1 et 5 comme les notes attribuables à un ménage pour chacun des critères. L'axe des ordonnées est celle des catégories dans lesquelles les ménages sont classés. La catégorie 1 est celle des plus pauvres, la catégorie 2 est celle des ménages pauvres, la catégorie 3 est celle des ménages moyens et la catégorie 4 est la plus élevée de la grille.

On observe en général une cohérence entre la note reçue par un ménage et la catégorie dans laquelle elle est classée. La catégorie d'un ménage est fonction croissante de la note moyenne obtenue par ce ménage. Ainsi, une bonne partie des ménages classée dans la catégorie très pauvre a obtenu une note moyenne comprise entre 1 et 2. La note des ménages de la catégorie 2, ne paraît pas si claire elle varie entre 1,3 et 3 avec une tendance vers 2, 2. Les ménages de la catégorie 3 ont reçu une note comprise entre 2 et 4,8 avec une concentration vers 3,3. La note moyenne des ménages de la catégorie 4 est comprise entre 3 et 5 avec une tendance vers 4.

Graphique 2 : Analyse de la cohérence entre les notes et le classement



Source : Enquête de terrain, septembre 2020

IV. DISCUSSION

4.1. Analyse de la pertinence de l'approche participative utilisée

Les études menées sur la pauvreté sont nombreuses et n'abordent pas forcément cette thématique de la même manière. Les différences d'approche s'observent généralement au niveau des sciences économiques qui emploient les méthodes économétriques et les sciences sociales qui focalisent leur analyse sur la perception que les concernés ont de leur situation. C'est dans ce contexte méthodologique que s'inscrit notre recherche qui, pour rappel, a employé la démarche participative MARP de Microsave pour évaluer ce phénomène dans les communautés de Tchaoudjo et Tchamba au Togo. Il s'agit d'une évaluation de ce phénomène ayant abouti au classement des ménages par niveau de pauvreté ou de richesse.

Les économistes ayant étudié les dimensions non monétaires de la pauvreté, ont utilisé plusieurs indicateurs agrégés de bien-être (Sami BIBI, 2002, p.2) ou une technique permettant d'agréger les différentes dimensions de la pauvreté non monétaire en vue de construire un indicateur composite de pauvreté (B.K. LAWSON-BODY, A.E. AGBODJI et E. HOMEVOH (2005, p.6). Le chercheur I. DIARRA a présenté, lui, deux types de méthodes : la première partie des méthodes représente « de grands ensembles de données par peu de variables » (I. DIARRA, 2018, p.126). Les analyses effectuées à ce niveau « sont

issues de l'analyse factorielle, telles que l'analyse en composantes principales, l'analyse factorielle des correspondances, l'analyse factorielle des correspondances multiples, ou encore l'analyse canonique » (op. cit, p.127). La seconde partie des méthodes effectue le classement automatique des données. Au nombre de « ces méthodes issues de l'analyse discriminante et directement rattachées à l'analyse de données, on peut citer l'analyse linéaire discriminante, la régression logistique, les k plus proches voisins ou encore les arbres de décision (op. cit, p.128).

En revanche, la particularité de notre recherche a été de donner l'opportunité aux populations de s'exprimer sur leur situation et celles des autres, mais vivant tous dans les mêmes communautés. C'est un exercice participatif, convivial et qui reflète l'opinion et la perception de la pauvreté par ces populations. Cette approche confère aux populations la latitude de s'évaluer et aux chercheurs d'apprécier la situation de pauvreté des ménages sur la base d'un consensus recherché auprès des populations étudiées. Mieux, cette démarche permet de prendre en compte les réalités desdites populations dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Basée sur les entretiens collectifs avec les groupes d'hommes, les groupes de femmes, les groupes mixtes d'hommes et de femmes et les groupes mixtes de jeunes (filles et garçons de 13 à 20 ans) (confère le tableau 1), elle a permis de classer, par niveaux de pauvreté, les ménages des seize villages étudiés (confère le tableau 3 et le graphique 1).

Ces différents groupes n'ont pas la même appréhension de la pauvreté étant donné que « les individus sont les seuls à savoir ce qui est véritablement dans leurs intérêts » (M. SENE, 2019, p. 820).

Cette démarche est celle utilisée par de nombreux chercheurs suivant une méthodologie basée sur « l'exploitation documentaire et l'enquête auprès des groupes cibles » (C. A. BERE, 2003, p.11), la revue documentaire, l'interview individuelle, les Focus Groups et l'observation participante (CNESS-Bozari, 2002, p.7), les focus groups avec des techniques d'animation essentiellement projectives (F. ESCOT et L. TOURE, 2011, p.5).

Dans cette même perspective, I. O. WAAIS (2017, p.17) a mené une étude sur la pauvreté en distinguant deux types d'approches de mesure, « celles tenant compte du revenu des individus (les mesures unidimensionnelles) et celles qui étudient les niveaux de vie des individus (les mesures multidimensionnelles) ».

Ce processus était celui évoqué par M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD (2005, p.131) lorsque ceux-ci ont défini deux approches d'évaluation de la pauvreté, celle reposant sur les « critères objectifs (conditions matérielles d'existence, capital humain, exclusion sociale) », et surtout celle portant sur « l'appréciation subjective des ménages (perception générale, satisfaction des besoins jugés essentiels, aisance financière) ».

Pour expliquer combien il est biaisé de s'en tenir non seulement à la perception extérieure de la pauvreté des populations rurales, mais également à son caractère monétaire, référons-nous à J. LAZARUS (2014, p.3) qui estime que,

Il existe d'autres moyens d'évaluer les niveaux de pauvreté qui consistent en particulier à demander aux gens s'ils se considèrent comme pauvres et qui donnent des résultats surprenants, puisque des personnes ayant de faibles revenus mais des modes de vie peu dépensiers se sentent parfois subjectivement moins pauvres que des personnes « objectivement » plus riches, ayant des salaires moyens ou supérieurs à la moyenne mais dont les dépenses sont nombreuses et qui ont le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'argent pour vivre comme elles le souhaiteraient.

Cette déclaration confirme l'option participative dans l'évaluation du niveau de pauvreté des ménages donnant

l'opportunité à ceux-ci d'apprécier eux-mêmes leurs conditions de vie. L'intérêt de cette démarche, pour s'inscrire dans la logique de Jeanne, réside dans le fait que, non seulement elle permet d'écouter les concernés eux-mêmes, mais également elle renseigne sur le fait qu'il appartient à chacun de s'exprimer sur ses expériences de vie. Ainsi, en fonction des besoins et des priorités de chacun, un ménage dit pauvre à faibles revenus, peut se sentir moins pauvre qu'un ménage dit riche et dont les revenus quoiqu'élevés s'avèrent insuffisants. Ce sentiment est également partagé par N. ALOKPAÏ, R. L. MONGBO & F. V. DOSSOUHOUI (2018, p.88) dans leur ouvrage collectif où ils affirment que,

Un individu avec une grande maison, sans véhicule pourra se dire pauvre alors même qu'un autre vivant dans une case, sans mobilier ni voiture pourra se dire comblé. Le premier est donc pauvre tandis que le second ne l'est pas.

4.2. Analyse des dimensions de la pauvreté

Le choix méthodologique ayant caractérisé notre recherche a pris en compte les dimensions sociales et économiques de la pauvreté, à savoir l'alimentation, l'habitat, l'éducation, la santé et l'habillement. A cet effet, il a été défini au niveau de chaque dimension, les indicateurs essentiels à l'aune desquels est évaluée la pauvreté de façon générale. Cette évaluation a été confrontée à celle réalisée en 2005 par K. SYLLA, M. GBONGUE et E. KOUADIO.

En effet, pour ce qui est de l'alimentation qui est la dimension la première dans laquelle la proportion la plus importante des ménages éprouve des difficultés (confère le tableau 2), les indicateurs sont la disponibilité en quantité et en qualité de la nourriture toute l'année au sein des ménages, le nombre de repas par jour, la situation alimentaire pendant la période de soudure et l'assistance reçue ou apportée à d'autres ménages. Pour les auteurs cités ci-haut, « le statut anthropométrique, les problèmes de disponibilité des aliments et l'accès aux denrées alimentaires » (2005, p.35), sont les indicateurs d'évaluation de la pauvreté au niveau de la nutrition.

S'agissant de la santé, les indicateurs identifiés sont l'accès des ménages aux soins de santé et la capacité d'achat des médicaments. Cette dimension est analysée chez les mêmes auteurs (op. cit, p.20) « à l'aide des taux de mortalité, l'état de morbidité, le temps mis pour accéder au centre de santé le plus proche, le lieu de résidence et l'espérance de vie ».

Du point de vue de l'habitat, la recherche a retenu comme indicateurs, l'état des habitations, le nombre de personnes par

pièce, la disponibilité et la qualité des équipements dans les maisons. Ce sont d'après toujours ces auteurs évoqués ci-haut, « la nature des toits, des murs, du sol et du nombre de personnes par pièce » (op. cit, p.24).

Concernant l'éducation, il faut noter, en termes d'indicateurs, la scolarisation des enfants, la rétention des enfants à l'école, la couverture des besoins scolaires des enfants, la qualité des tenues scolaires, la capacité d'achat du matériel didactique aux enfants, la disponibilité des moyens de déplacement pour l'école, les types d'écoles fréquentées par les enfants. K. SYLLA, M. GBONGUE et E. KOUADIO (2005, p.18), ont, eux, identifié,

La distance entre l'infrastructure scolaire et le lieu d'habitation du ménage, le temps mis pour atteindre l'infrastructure la plus proche et les inégalités (hommes/femme, zone urbaine/zone rurale) d'accès à l'éducation.

Sur le plan de l'habillement, les indicateurs identifiés sont la disponibilité et qualité des vêtements pour les parents et les enfants, la quantité de vêtements disponibles, la fréquence d'utilisation des mêmes vêtements. Cette dimension n'a pas été prise en compte par ces auteurs.

En revanche, ils ont analysé bien d'autres dimensions telles que l'eau potable, l'assainissement, l'énergie, pour ne citer celles-là.

Pour ce qui est de l'eau potable, les indicateurs qu'ils ont retenus sont « les sources d'approvisionnement en eau potable, le temps pour avoir accès à un point d'eau potable et la distance entre le lieu d'habitation et le point d'eau le plus proche » (op. cit, p.23).

Ils ont évalué l'assainissement au travers des indicateurs tels que « le type de toilette, le mode d'évacuation des ordures ménagères et celui des eaux usées » (op. cit. p.27).

L'énergie est analysée grâce aux indicateurs que sont « les sources d'éclairage, les moyens d'éclairage et les types de combustible » (op. cit, p.29).

Par ailleurs, il faut reconnaître que K. SYLLA, M. GBONGUE et E. KOUADIO ne sont pas les seuls à avoir planché sur les dimensions de la pauvreté non monétaire. L'on peut évoquer, ainsi, vingt-cinq dimensions de la pauvreté identifiées par Christian A. BERE (2003, pp. 21), parmi lesquelles, l'analphabétisme, la malnutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle, la maladie pouvant être évitée, définies par le PNUD (2000, 19) comme relevant de la « pauvreté humaine » présentée comme l'absence des capacités humaines de base.

M. HASAN KHAN (2001, p.5) distingue, lui, quatre actifs des pauvres,

Les actifs physiques des pauvres comprennent le capital naturel (les droits à la propriété privée ou commune de la terre, des pâturages, des forêts et de l'eau), les machines, outils et bâtiments, le cheptel vif et les stocks de nourriture, et le capital financier (bijoux, assurances, épargne et accès au crédit). Leurs actifs humains sont la force de travail des ménages et des communautés — qui est constituée de travailleurs différant par l'âge, le sexe, les compétences et l'état de santé. Leurs actifs infrastructurels sont les transports et les communications, l'accès aux écoles et aux centres de soins, les installations de stockage, l'eau potable et l'assainissement, que ces services soient fournis par le secteur public ou par le secteur privé. Leurs actifs institutionnels comprennent leurs droits et libertés protégés par la loi et leur participation au processus de décision dans la famille et la communauté, ainsi qu'au niveau supra-communautaire.

Comparant les pauvres des milieux ruraux à ceux des milieux urbains en considérant exclusivement les dimensions sociales ou encore l'approche non monétaire de la pauvreté, la même source indique que,

Dans presque tous les pays, les conditions de vie — définies par la consommation des ménages et l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable et à l'hygiène, au logement, aux transports et aux communications — sont bien pires pour les pauvres des zones rurales que pour ceux des zones urbaines (M. HASAN KHAN, 2001, p.2).

C'est la même opinion exprimée par J. LAZARUS (2014, p.3 et 4) lorsqu'elle décrit la pauvreté de la manière suivante :

Logements dégradés, isolement géographique et longueur du temps de transport quotidien, services publics de moins bonne qualité (temps d'attente, courtoisie de l'accueil, qualité des prestations), accès plus difficile à l'éducation, à la santé, aux loisirs, etc.

Même les économistes optent aussi et de plus en plus pour l'approche non monétaire. C'est le cas de B. K. LAWSON-BODY, A. E. AGBODJI et E. HOMEVOH (2005, p.6), tous de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Lomé. Ainsi, ont-ils pris en compte les principaux domaines tels que l'éducation, la santé, la

nutrition, l'accès à l'eau et à l'électricité, la possession de biens durables, l'habitat, l'environnement, l'assainissement, etc.

V. CONCLUSION

S'il est en général reconnu que la pauvreté a toujours été évaluée de par son caractère monétaire, cette recherche vient s'ajouter à celles déjà effectuées dans le domaine de la pauvreté non monétaire qui couvre un certain nombre de dimensions. En effet, il est désormais évident avec toutes ces études étayées par les résultats de notre recherche que ce phénomène ne peut être mieux évaluée qu'au travers de l'alimentation, la santé, l'habitat, l'éducation et l'habillement qui représentent ici l'ordre établi par les groupes de travail au cours des opérations de terrain.

La recherche a permis également d'identifier les différents niveaux de pauvreté décrivant notamment, les ménages, « très pauvres », « pauvres », « moyens » et « riches ». Ce qui à coup sûr informe sur le fait que les ménages ruraux ne sont pas aussi homogènes qu'on pourrait le croire.

La recherche aura en définitive, permis, non seulement, de constituer des données décrivant la pauvreté au niveau de chacune de ses dimensions, mais également d'évaluer les ménages selon le niveau correspondant à chacun d'eux.

A terme, les résultats de ce travail qui n'ont aucunement la prétention d'être exhaustive, contribueront certainement à une meilleure orientation des stratégies et actions futures de lutte contre la pauvreté.

REFERENCES

- [1] LAWSON-BODY B. K, AGBODJI A. E et. HOMEVOH E (2005) : Analyse comparative de l'état de pauvreté et d'inégalité au Togo : Une approche multidimensionnelle basée sur l'indice de richesse, Réseau de Politiques Economiques et Pauvreté (PEP), 24 pages.
- [2] BENICOURT E. (2001) : « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », dans *Études rurales* 2001/3-4 (n° 159-160), pp 35-53.
- [3] HASAN KHAN M. (2001) : La pauvreté rurale dans les pays en développement
Orientation pour l'action publique, Dossiers économiques, FMI, 20 pages.
- BIBI, S. (2002) : Mesurer la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle : une revue de la littérature, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, et CREFA-CIRPEE, Université Laval, Québec, Canada, 25 pages
- [4] DIARRA I. (2018) : « Dynamique de la pauvreté en milieu rural agricole ivoirien », Thèse Nouveau Régime, Clermont-Ferrand, 231 pages.
- [5] SENE M. (2019) : « Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone », Actes de la Conférence internationale, Dakar, pp 816-836
- [6] BERE C. A (2003) : Evaluation participative de la pauvreté, Processus systématique de consultation, Rapport définitif, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso, 112 pages
- [7] CNESS-Bozari (2002), Evaluation participative de la Pauvreté au Niger, Secrétariat permanent du DSRP, Niamey, 82 pages.
- [8], [9] ESCOT F. et TOURE L. (2011), Evaluation participative de la pauvreté dans la région de Koulikoro, Résultats de la phase 3, Etude qualitative et quantitative, Banque mondiale, Bamako, 110 pages.
- [10] WAAIS I. O. (2017) : Analyse multidimensionnelle de la pauvreté: le cas de Djibouti. Economies et finances. Université Bourgogne Franche-Comté, 183 pages.
- [11], [12] M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD (2005) : « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache », International, Economie et Statistique N° 383-384-385, pp 131-155.
- [13] LAZARUS J. (2012) : « Les enjeux de la sociologie de la pauvreté », Ceriscope Pauvreté, Sciences Po - CERI, pp.1-10.
- [14], [15], [16] ALOKPAÏ, N. MONGBO R. L. & DOSSOUHOU F. V (2018) : « Appréhender la pauvreté pour mieux la réduire : nécessité de prise en compte des perceptions et représentations locales pour un meilleur impact des projets et politiques en Afrique subsaharienne », Afrique et Développement, Volume XLIII, No. 3, pp. 83-106.
- [17], [18], [19] SYLLA K., GBONGUE M. et KOUADIO E. (2005) : Une approche multidimensionnelle appliquée à la Côte d'Ivoire, Rapport intermédiaire N°3, Centre ivoirien de recherche économique et sociale (CIRES), Université d'Abidjan-Cocody, 74 pages.